



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
*Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information*  
**CERTA**

Paris, le 17 novembre 2011  
N° CERTA-2011-AVI-635-001

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans ProFTPd

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-635>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-635-001
Titre	Vulnérabilité dans ProFTPd
Date de la première version	14 novembre 2011
Date de la dernière version	17 novembre 2011
Source	Site du projet ProFTPd
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

- Execution de code arbitraire à distance ;
- déni de service à distance.

## 2 Systèmes affectés

ProFTPd 1.3.x.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité à l'impact non précisé affecte ProFTPd.

## 4 Description

Dans ProFTPd, l'utilisation d'un pointeur après libération de la zone mémoire correspondante est exploitable par un utilisateur distant malintentionné pour corrompre la mémoire.

## 5 Solution

Les versions 1.3.3g et 1.3.4a ne présentent plus ce défaut.

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## 6 Documentation

- Site du projet ProFTP en date du 11 novembre 2011 :  
<http://proftpd.org>
- Bulletin de sécurité Debian DSA 2346 du 16 novembre 2011 :  
<http://www.debian.org/security/2011/dsa-2346>
- Référence CVE CVE-2011-4130 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-4130>

## Gestion détaillée du document

**14 novembre 2011** version initiale.

**17 novembre 2011** ajout de la référence CVE et du bulletin de sécurité Debian.